

## Demande relative à l'installation ou à la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif

Cadre réservé à la mairie et aux services du SPANC		
dossier n°		réceptionné CC VI le :
		retour traité le : Loui Loui Loui Loui Loui Loui Loui Loui

dossier à retourner dûment complété et signé à **CC du Val de l'Indre - ZAC Isoparc - 6 place Antoine de Saint-Exupéry - 37250 Sorigny**obligatoirement accompagné des annexes listées dans la pièce jointe.

1 – identit	té et coordonnées du décl	arant
Nom: Adresse Téléphor	n°:lieu-dit:code postal:	Prénom : voie : localité : Portable :
Dénomir SIRET : Représer	ntant de la personne morale	Raison Sociale :  I Madame
Représer	ntant la Société / l'Entreprise n° :	Prénom : e : voie : localité :
Nom: Représer Adresse	ntant la Société / l'Entreprise n° :	sé les études de sol et la conception de la filière proposée  Prénom: e: voie: localité:
2 – ie terra		
Adresse	lieu-dit:	voie :
Références	cadastrales (parcelle et sect	tion – si votre projet concerne un terrain portant sur plusieurs

### 3 – Caractéristiques de la construction

Cette installa		rne : struction n	euve					
I	□ une transformation			☐ une réhabilitation		□ un agrandissement		
ı	□ sans PC,	/DT	avec	□ Permis de C n° PC ou DT :		☐ Déclaration de Travaux		
Surface du ba	âtiment de	esservi :		m²				
Usage		□ habitati	on	□ profes	sionnel			
Si habitation, concerne		e □ une maison individuelle						
		□ un grou	pe de	logements (nb	logements :	)		
		□ autres :						
		□ principa	□ principale □ secondaire					
Alimentation	en eau	□ adducti						
, annicited cion	cii caa	_ dadden	O.,	pares				
4 – Filière r	etenue							
□ cas 1	dans le	sol		et le traitement		on des eaux usées par infiltration		
□ cas 2	période	sèche	•	•		nfiltration des eaux usées qu'en		
□ cas 3	dans le	sol, MAIS	dispos	ant d'un dénive	lé suffisant (	traitement des eaux usées par > 1 m) avant rejet abilisé > REJET VERS EXUTOIRE (1)		
□ cas 4	dans le	sol, ET ne	dispos	ant pas d'un dé	nivelé suffisa	traitement des eaux usées par ant avant rejet abilisé > relevage > REJET VERS EXUTOIRE (1)		
□ cas 5	- autres s	solutions						
(1) : le point 6	i ci-après sera à d	compléter obligato	irement si	i vous n'êtes pas propriéta	aire de l'exutoire.			
5 – Caracté	ristiaues	des instal	lation	s de traiteme	nt			
Fosse toutes	_		_					
Epandage		longueur :			nb de tran	chées :		
Filtre à sable		_		□ horizontal				
		□ drainé		□ non drainé	□ imperm	éabilisé		
		_		_	:	hauteur:m		
	Dénominat Titulaire de	tion comme e l'agrémer	erciale nt:	•				
				ous n'êtes pas prop	riétaire de l'exu	toire).		

	- Autorisation du propriétaire de l'exutoire (fossé, ruisseau, etc) si différent du déclarant faire remplir par le propriétaire du terrain où a lieu le rejet effectif des effluents si vous n'êtes pas propriétaire du fonds).
	Je soussigné (Nom, prénom)
	propriétaire de l'exutoire, y autorise le déversement, après épuration, des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de la présente demande, sous réserve de l'approbation de l'étude de filière par le SPANC.
	Observations éventuelles :
	A le L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.L.
	(signature)
7 -	Autorisation de passage de canalisation dans un terrain ne vous appartenant pas
(A f	aire remplir si des canalisations de votre projet passent dans un terrain dont vous n'êtes pas le propriétaire)
	Terrain privé
	Je soussigné (Nom, prénom)
	propriétaire du terrain autorise la pose et la passage des canalisations nécessaires au projet objet de la présente demande. La servitude en découlant pourra faire l'objet d'un acte notarié.
	Sous voirie communale, départementale,
	Je soussigné (Nom, prénom)
	représentant (Nom de la collectivité propriétaire des fonds traversés)
	après étude de la demande de passage sous voirie déposée par le requérant aux fins d'instruction par les services compétents, AUTORISE le projet selon les éléments présentés. La servitude en découlant pourra faire l'objet d'un acte notarié.
	A
	(signature)
8 -	· Attestation de non utilisation de puits pour l'alimentation en eau potable
	aire remplir par le propriétaire de tout puits identifié dans un rayon de 35 m autour de la future installation, qu'il soit sur le ain concerné par le projet ou non)
	Je soussigné (Nom, prénom)
	propriétaire d'un puits situé à moins de 35 m du projet présenté, certifie que le dit puits n'est pas utilisé pour l'alimentation en eau potable.
	A

(signature)

certifie l'exactitude des informations portées sur le présent imprimé et m'engage à réaliser les travaux selon le programme sur lequel j'aurai obtenu un accord, ainsi qu'à entretenir et à utiliser les futures installations conformément aux règlementations en vigueur.
Je m'engage à ne pas remblayer les ouvrages sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation dans le cadre d'un contrôle spécifique des agents désignés par le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Val de l'Indre.
A ce titre, je m'engage à les prévenir de l'imminence de l'achèvement des travaux afin de programmer la vérification technique de mon installation achevée.
Je m'engage à laisser l'accès de ma propriété, par la suite, aux agents désignés par le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Val de l'Indre en charge du suivi de bon fonctionnement des ouvrages de traitement.
A
(signature)
Cadre réservé aux services du SPANC
La conception du projet présenté reçoit un avis :
□ FAVORABLE
la filière projetée est conforme aux caractéristiques de l'habitation et aux contraintes environnementales identifiées sur le terrain
☐ FAVORABLE AVEC RESERVES
□ DEFAVORABLE
la filière d'assainissement proposée n'est pas adaptée aux caractéristiques de l'habitation et
aux contraintes sanitaires ou environnementales identifiées sur le site
A
(signature)

Je soussigné (Nom, prénom)

9 – Engagement du demandeur

#### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

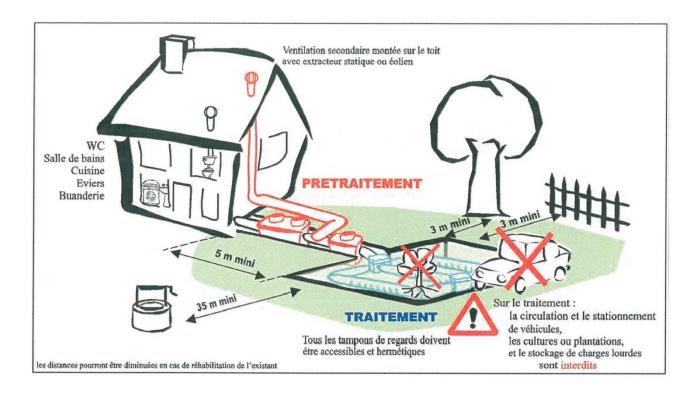
ce dossier est à retourner dûment complété et signé à

# Communauté de Communes du Val de l'Indre ZAC Isoparc 6 place Antoine de Saint-Exupéry 37250 Sorigny

OBLIGATOIREMENT accompagné des documents suivants :

un plan de situation : extrait du cadastre avec n° de parcelle et de section, échelle
un plan de masse du dispositif au $1/200$ ou au $1/500$ sur lequel doit figurer nettement :
⋄ la position de l'habitation
la position des différents dispositifs constituant l'installation d'assainissement soumise à avis ainsi que les distances par rapport aux habitations voisines et aux limites de propriété
⋄ l'emplacement des puits, sources, ruisseaux
⋄ la pente du terrain
la justification du choix de la filière d'assainissement proposée par tout moyen : étude de sol, sondage pédologique, extrait de la carte d'aptitude des sols,
dans le cas de rejet superficiel, une copie de l'autorisation de déversement signée du propriétaire du lieu de rejet prévu si le rejet se fait sur une parcelle voisine ou sur le domaine public
une copie de la dérogation préfectorale si le rejet s'effectue par puits d'infiltration

#### **EXEMPLE D'IMPLANTATION**



#### **LES IMPERATIFS A RESPECTER**

#### des distances minimales

- ♦ 3 m des limites de parcelle
- ♥ 5 m des arbres (distance minimale conseillée)
- 35 m d'un puits ou captage utilisé pour l'alimentation en eau potable (privé ou public)

#### une distance repère

 au-delà de 10 m entre la fosse et l'habitation, prévoir un bac à graisse pour prévenir le colmatage des canalisations d'évacuation des eaux ménagères.

#### les prétraitements / la ventilation

- ⊎ un minimum de 3 m³ pour une fosse toutes eaux
- un espace de 5 m minimum entre les tranchées et l'habitation
- un accès maintenu pour assurer les vidanges
- ♥ une double ventilation :
  - une ventilation primaire par prolongement d'une canalisation d'évacuation jusqu'en toiture,
  - une ventilation secondaire pour extraire les gaz de fermentation de la fosse (connectée sur la fosse ou sur la canalisation de sortie)